



Vendredi 3 septembre 2021

CA BOUGE SUR LE FRONT DU TELETRAVAIL. LANCEMENT DE L'HYBRID WORKING EN PHASE DE TEST AUX AVIONS !

La Direction d'Airbus Helicopters a sonné unilatéralement la fin des nouveaux avenants au Télétravail régulier. Seuls pouvaient télétravailler :

- Les salariés ayant signé un avenant de télétravail régulier **avant** la crise COVID.
- Les salariés travaillant dans des secteurs où les jauges ne pouvaient être respectées.
- Les salariés présentant des comorbidités.

La CFE-CGC a tout de suite dénoncé la remise en cause de notre accord auprès de la Direction d'AH mais aussi, et surtout, celle d'Airbus. En la matière, tout le monde sait que les décisions sont prises à Toulouse.

Dans un courrier du 15 juin, puis un tract du 12 juillet, la **CFE-CGC** proposait d'augmenter le nombre de jours de télétravail occasionnel d'ici la fin de l'année, afin d'opérer une potentielle transition vers l'hybrid-working (organisation collective et non plus individuelle du télétravail).

Aussi, La Direction de Commercial Aircraft précise ce jour dans une note, que :

*« Chaque équipe est invitée à avoir une discussion concernant la mise en place de l'hybrid-working qui combine un rythme de travail en présentiel et en distanciel. Ce rythme de travail est défini collectivement par l'équipe en fonction de la nature des activités et est mis en place au plus tôt en mode pilote pour une phase de test. Conformément aux accords d'entreprise, le travail distanciel ne pourra pas excéder 2 jours par semaine et **durant cette phase test, le nombre de jours télétravaillés ne sera pas plafonné à 15 jours par an**. Les managers sont invités à engager le dialogue sur ce sujet avec leurs équipes pour organiser cette phase de test sur le dernier trimestre 2021. »*

Cela correspond à ce que proposait la **CFE-CGC** avec l'augmentation du quota de jours de télétravail occasionnel. Il n'y a pas mieux qu'une phase de test pour analyser les avantages et inconvénients afin de mener une concertation/négociation en 2022 sur un premier retour d'expérience !

Pour la CFE-CGC le slogan « WE ARE ONE » interdit à AH de passer outre, et doit au plus tôt se lancer dans la même démarche !

S'opposer parfois **Construire souvent Proposer toujours**

